



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada



L'Initiative interministérielle sur la science inclusive

Les prix d'excellence en sciences
inclusives et les critères de
sélection des reconnaissances

Décembre 2025



Canada 

Also available in English under the title: [The Interdepartmental Inclusive Science Initiative : the inclusive science excellence awards and recognition selection criteria]

Pour obtenir des renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec Ressources naturelles Canada à copyright-droitdauteur@nrcan-rncan.gc.ca.

Cat. No. M4-285/1-2025F-PDF (En ligne) / ISBN 978-0-660-97853-6

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre des Ressources naturelles, 2025

1. Objectif de la cérémonie de remise de prix et de reconnaissance

L'Initiative interministérielle sur la science inclusive (IISI) est un effort collectif des ministères et organismes à vocation scientifique (MOVS) au sein du gouvernement fédéral visant à lutter activement contre toutes les formes de discrimination et d'exclusion en science, tout en favorisant un environnement où tous les employés se sentent habilités et en sécurité pour produire une science représentative des populations vivant au Canada. Les Prix d'Excellence en Sciences Inclusives (PESI) reconnaissent les individus ou équipes du gouvernement fédéral qui ont démontré des contributions exceptionnelles à l'excellence scientifique tout en faisant progresser l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité (IDEA), les principes de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) ou l'intégration des systèmes de connaissances autochtones (SCA) avec la recherche, la réglementation, les politiques et la pratique. Il existe trois prix distincts : le Prix pour l'innovation et les meilleures pratiques en sciences inclusives, le Prix d'excellence en leadership scientifique inclusif, et le Prix de la recherche ou de la réglementation en sciences inclusives.

2. Catégories et critères de récompense

I. Prix de l'innovation et des meilleures pratiques en sciences inclusives

Ce prix reconnaît une personne ou une équipe qui a développé ou mis en œuvre des outils, projets ou initiatives innovants et qui a présenté les meilleures pratiques pour promouvoir une science inclusive dans son domaine.

Le candidat ou l'équipe retenu doit répondre à au moins un des critères suivants :

- a. Ils ont développé un outil, un projet ou une initiative originale, ou modifié de manière unique les meilleures pratiques existantes qui ont eu un impact durable dans la promotion de la science inclusive dans leur domaine.
- b. Développé et/ou amélioré une approche ou un processus innovant reconnu comme une meilleure pratique de science inclusive.

II. Prix d'excellence en leadership scientifique inclusif

Ce prix récompense un employé ou une équipe qui a démontré un leadership et une excellence scientifique en favorisant des pratiques et principes inclusifs dans son travail quotidien. Le leadership au sein de la science inclusive se reflète dans la capacité à promouvoir les principes de la science inclusive en inspirant et en encourageant les collègues et en contribuant à rendre leur organisation inclusive.

Le candidat ou l'équipe retenu doit satisfaire à au moins un des critères suivants :

- a. Promeut et respecte les principes du gouvernement du Canada (GoC) concernant l'IDEA, la ACS Plus et SCA dans son domaine de travail.
- b. Elle s'engage à mettre en œuvre les recommandations énoncées dans les Lignes directrices de la science inclusive dans la prise de décision, donnant l'exemple d'intégrité et de comportement éthique à suivre par les autres.
- c. Engage consciemment ses collègues en promouvant des opportunités et en partageant des ressources pour l'apprentissage continu et la mise en œuvre de principes scientifiques inclusifs.

III. Prix de la recherche ou de la réglementation en sciences inclusives

Ce prix reconnaît un chercheur, un scientifique ou une équipe scientifique capable de démontrer la mise en œuvre de principes scientifiques inclusifs dans la conception, la pratique, le rapport et la mobilisation des connaissances de son activité scientifique au cours des deux dernières années ou plus.

Le candidat ou l'équipe retenu doit satisfaire à au moins un des critères suivants :

- a. Conception inclusive, pratique, méthodologie et collecte de données
 - Les candidats doivent faire preuve d'excellence dans le développement de méthodologies inclusives qui génèrent et évaluent des données désagrégées et représentatives. Cela inclut :
 - o Développer des méthodologies qui tiennent compte, entre autres, la race, l'ethnie, l'ascendance géographique, l'indigénité, le genre et le handicap.
 - o S'attaquer aux biais conscients et inconscients tout au long des étapes pertinentes de la recherche.
 - o Améliorer la représentation des communautés autochtones et racialisées dans la collecte de données lorsque nécessaire.
 - o S'assurer que les participants à la recherche et les membres de l'équipe reflètent la diversité de la population étudiée.
 - o Assurer et renforcer un espace de travail sécuritaire et un sentiment positif de communauté.
 - o Encourager les membres de l'équipe à utiliser les ressources d'aménagement en milieu de travail.
 - o Assurer un accès équitable aux opportunités de développement professionnel.
- b. Engagement communautaire et collaboration
 - Les candidats doivent démontrer des efforts d'engagement communautaire et de sensibilisation; cela inclut :
 - o Impliquer activement les contributions communautaires, particulièrement de communautés autochtones ou racialisées, dans la recherche qui les concerne, aux différentes étapes du processus scientifique. Cela implique de collaborer avec des entités pertinentes telles que des centres de recherche, des organisations locales de base, des organisations non gouvernementales (ONG) et des associations

- régionales de développement économique afin d'apporter des perspectives et expériences essentielles aux efforts antiracistes.
- o Co-crée des activités de recherche avec des systèmes de connaissances basés sur le lieu.
 - o Créer/concevoir des résultats de recherche qui profitent équitablement aux communautés les plus touchées par la science.
- c. Communication scientifique efficace et mobilisation des connaissances
- Les candidats doivent communiquer efficacement la science, réduire la discrimination (par exemple, les stéréotypes) et démontrer une compréhension et une sensibilité culturelles par des messages et des communications appropriés. Cela inclut :
 - o Adopter des stratégies de communication inclusives qui tiennent compte de la diversité des publics, de la diversité culturelle et de l'utilisation d'un langage respectueux.
 - o Assurer l'accessibilité pour les communautés autochtones, racialisées et handicapées.
- d. Surveillance, mesure de l'impact et rapport
- Les candidats devraient démontrer un engagement envers un suivi continu et une mesure d'impact, avec des rapports réguliers et une réflexion sur les initiatives scientifiques inclusives. Cela inclut :
 - o Mise en place de mécanismes de rapport continu et de mises à jour sur les initiatives de science inclusive à l'aide de matrices de rapport pour la science inclusive.
 - o Fixer des objectifs et corriger les disparités résultant de données désagrégées.

3. Évaluation

L'évaluation des candidats et des équipes pour les différentes catégories du Prix et de la Reconnaissance de l'Excellence en Science Inclusive sera basée sur des évaluations qualitatives et quantitatives convenues par le jury de sélection. Les évaluations qualitatives porteront sur des exemples précis fondés sur des données probantes qui démontrent l'impact exceptionnel, le leadership, l'innovation et le caractère d'un candidat au-delà des tâches standards. Les nominations seront classées selon une échelle d'évaluation : exceptionnelle, très forte, bonne, généralement satisfaisante, et non satisfaisante.

Les évaluations quantitatives seront basées sur un score cumulatif de chaque critère, contribuant à l'évaluation globale de l'engagement du candidat à promouvoir les principes de la Science inclusive au sein du gouvernement fédéral. La note varie de 1 à 5, 5 indiquant une réalisation exceptionnelle. La note cumulative guidera le comité de sélection dans la reconnaissance et l'hommage de ceux qui ont apporté des contributions exceptionnelles à la promotion de la science inclusive dans leur domaine de travail au sein du gouvernement fédéral.

Pour assurer une soumission de haute qualité, concentrez-vous sur les points suivants :

- a. Soyez précis : Utilisez des descriptions et des exemples précis et authentiques.

- b. Fournir du contexte : Décrivez les obstacles ou circonstances auxquels le candidat a fait face et qui rendent son accomplissement particulièrement important.
- c. Rassemblez des preuves variées : Inclure des déclarations corroborantes de collègues, clients ou parties prenantes qui appuient les affirmations et offrent une perspective complète et crédible.
- d. Racontez une histoire captivante : Présentez un récit captivant et bien structuré qui met en lumière les attributs uniques du candidat et l'importance de son impact.

4. Preuves à l'appui

Les candidats fourniront la documentation à l'appui de leur demande dans un dossier de soumission. Celles-ci incluront une approbation du Directeur général (DG) ou d'un sous-ministre adjoint (SMA), au moins une lettre de soutien à la nomination, ainsi que des détails sur des projets, initiatives, outils, publications, etc., développés ou révisés pour servir de preuve des réalisations.

5. Processus de nomination

Tous les employés fédéraux peuvent nommer une personne et/ou une équipe qui se qualifie pour l'une des trois catégories de prix. Les auto-nominations ne seront pas acceptées. Un ou plusieurs nominateurs ne peuvent pas aussi être inscrits comme candidats, et vice versa.

- a. Un dossier de soumission complet (voir la liste de vérification dans le formulaire de nomination pour le prix et la reconnaissance de l'excellence en science inclusive) doit être envoyé à la boîte aux lettres scientifique inclusive : inclusivescience-scienceinclusive@nrcan-rncan.gc.ca.
- b. Assurez-vous d'une approbation ou d'une autorisation au niveau DG ou SMA. Engager la haute direction aide à éviter les soumissions en double, les détails négligés, et renforce les nominations.
- c. La date limite pour la soumission est fixée à la fin mars 2026.
- d. Les candidats ayant besoin d'accommodements d'accessibilité doivent contacter la boîte aux lettres scientifique inclusive: inclusivescience-scienceinclusive@nrcan-rncan.gc.ca.

6. Remise des prix et reconnaissance

Les prix et reconnaissances seront remis aux candidats sélectionnés lors du Dialogue national annuel sur la science inclusive (DNASI) en mai 2026.

7. Composition du comité de sélection

Le comité de sélection des Prix et Reconnaissances en science inclusive sera composé de cinq SMA des MOVS, choisis par les coprésidents du groupe de travail sur la science inclusive, et ne devra pas inclure de SMA provenant des MOVS ayant soumis des candidatures. Le comité sera renouvelé chaque année. Chaque année, les membres du comité seront sélectionnés après la clôture des mises en candidature.